

- I. Stratégie Régionale d'Innovation pour une Spécialisation Intelligente (S3)
- II. Présentation des dispositifs régionaux 2021 de soutien à la recherche et à l'innovation

I – Stratégie Régionale de Spécialisation Intelligente S3-2021/2027

Une stratégie déployée dans le cadre de la **programmation FEDER 2021-2027** qui vise à :

- ✓ **Identifier des domaines scientifiques stratégiques pour la Normandie**, au regard des enjeux et points de forces académiques et économiques reconnus
- ✓ **Définir des objectifs scientifiques, technologiques, sociétaux** pour chaque domaine stratégique, à cibler dans le cadre de futurs projets
- ✓ **Établir une animation pérenne**, basée sur la transversalité, permettant l'émergence de projets de recherche et les collaborations « public-privé » dans les domaines stratégiques

Calendrier de l'élaboration de la S3 : octobre 2019 – juillet 2020

caractéristiques

- ✓ Une S3 co-construite avec les établissements normands et la COMUE
- ✓ Présentation de la S3 par grands enjeux/défis économiques et sociétaux + axes de développement par domaine

Etape en cours : validation par la commission européenne dans le cadre de la programmation FEDER 2021- 2027 / retours attendus pour décembre 2020

Etapas à suivre :

- ✓ Mise en place d'une gouvernance et d'une animation pérenne et productive + suivi (indicateurs)
- ✓ mobilisation de la S3 comme stratégie « pivot » pour les futurs SRESRI, SRDEII et les stratégies des établissements ou organismes de recherche, pour la période 2021-2027

I - S3 2021-2027

6 Domaines de spécialisation proposés pour la Normandie

Compétence
transversale

Domaines de
spécialisation
forts

Préserver et transformer durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production

Développer un mix énergétique vers zéro émission carbone

Transformer les process industriels pour une industrie performante, durable et digitale

Développer de nouvelles solutions de mobilité bas-carbone efficaces et sécurisées

Accélérer les synergies et l'innovation vers une médecine 5P humaine et animale

Domaine de
spécialisation
émergent

Faire de la Normandie un territoire résilient en matière de maîtrise des risques

Numérique

S3 Normandie - Domaine de spécialisation n°1 :

Préserver et transformer durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production

Axes de développement choisis :

- Patrimoine et usages agro-sylvo-pastoraux
- Stratégies innovantes en agroécologie
- Gestion et préservation des ressources marines, sylvicoles, agricoles et changement climatique
- Qualité des systèmes de production
- Valorisation des produits et coproduits d'origine agricole et marine

S3 Normandie - Domaine de spécialisation n°2 :

Développer un mix énergétique vers zéro émission carbone

Axes de développement choisis :

- Production des énergies marines renouvelables et de l'éolien
- Conversion et stockage : nouveaux vecteurs d'énergie
- Usages : efficacité énergétique pour une énergie abordable et propre
- Impacts : vieillissement des matériaux, émissions

S3 Normandie - Domaine de spécialisation n°3 :

Transformer les process pour une industrie performante, durable et digitale

Axes de développement choisis :

- Expérimentation d'innovations en matière de procédés, organisation ou produits/services en environnement industriels
- Transformation digitale dans l'industrie
- Optimisation de la performance énergétique de l'industrie
- Valorisation de la matière et performances des matériaux dans l'industrie

S3 Normandie - Domaine de spécialisation n°4 :

Développer de nouvelles solutions de mobilité bas-carbone efficaces et sécurisées

Axes de développement choisis :

- Performance des vecteurs énergétiques et systèmes de propulsion
- Logistique efficace et sécurisée
- Mobilité intelligente et numérique
- Electrification, électronique et fiabilité des systèmes et des composants embarqués

S3 Normandie - Domaine de spécialisation n°5 :

Accélérer les synergies et l'innovation vers une médecine 5P humaine et animale

Axes de développement choisis :

- Chimie au service de l'innovation thérapeutique et diagnostique
- Innovation en recherche biomédicale, en lien avec les enjeux de santé publique normands
- Technologies et numérique appliqués à la santé
- Approches One Health
- Santé, bien-être et résilience

S3 Normandie - Domaine de spécialisation n°6 :

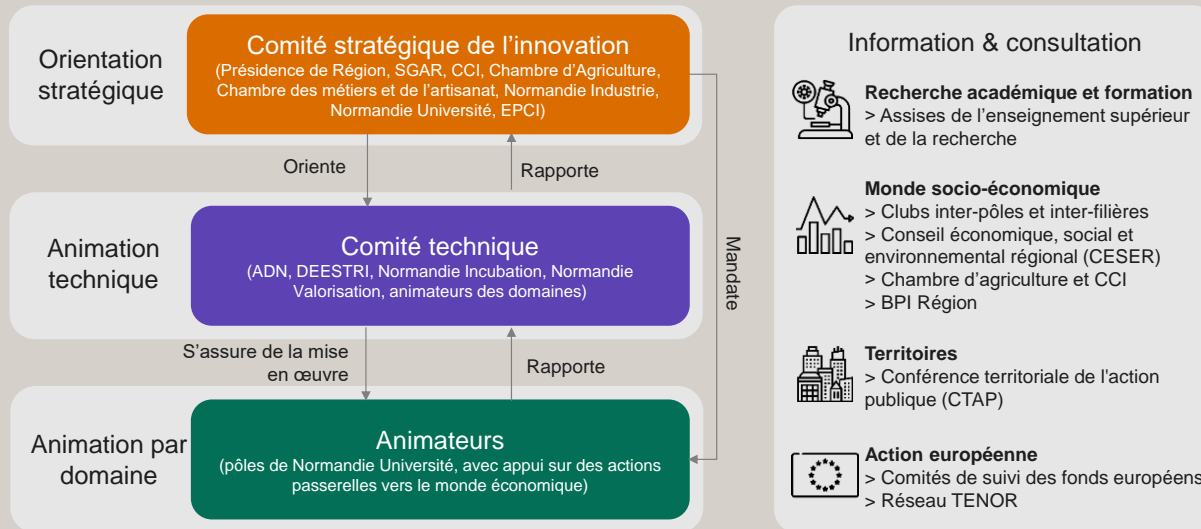
Faire de la Normandie un territoire résilient en matière de maîtrise des risques

Axes de développement choisis :

- Nouvelles technologies pour l'anticipation et la prévention des risques
- Pratiques pour la maîtrise des risques
- Culture du risque et développement des relations territoires - industries

S3 Normandie – gouvernance et animation

- **Nécessité de déployer, sur toute la période 2021/2027, une animation par domaine, permettant l'émergence de projets, la transversalité public/privé, la pluridisciplinarité**



**Reste à faire :
Identifier et
missionner des
animateurs pour
chaque domaine**

II. Présentation des dispositifs régionaux 2021 de soutien à la recherche et à l'innovation

II – Dispositifs régionaux 2021 de soutien à la recherche et à l'innovation

Lancement de l'Appel à manifestation d'intérêt RIN 2021

- RIN Doctorants 50% et 100%
- RIN Recherche : Plateformes de recherche
 - Chaires d'excellence
 - Labels d'excellence
 - Projets émergents

Projets Tremplins : Instruction des projets 2020 « 36 mois » / Pas de relance de l'AMI pour de nouveaux projets 2021

- ✓ Projets collaboratifs d'innovation
- ✓ Egalement pour les établissements : RIN Actions Sup'

RIN Doctorants :

Co-financement de thèses à 50% : pour tout co-financement, hors projet éligible au dispositif national CIFRE et hors projet n'intégrant pas le financement régional dans le plan de financement initial (ex : thèse projet ANR)

Financement de thèse à 100% : selon évaluation du projet de thèse et classement par le pôle de la ComUE

Les doctorants financés par la Région devront être employés par Normandie Université et participer à des actions de CSTI

Plateformes de recherche :

Une plateforme de recherche est une infrastructure ou un dispositif assurant au meilleur niveau technologique, une **mission de service** (prestations, collaborations) pour une ou plusieurs communautés scientifiques du domaine public ou privé.

Sa gouvernance est centralisée et clairement identifiée. Son accès est ouvert à tous sur la base d'une tarification ou d'un fonctionnement clairement défini grâce à une comptabilité analytique et un **modèle économique établi.**

Chaires d'excellence :

Une chaire d'excellence a pour objectif **d'attirer en Normandie des chercheurs étrangers ou français implantés hors Normandie**, reconnus à l'international ou à fort potentiel, distingués par des publications significatives ou par leur rayonnement dans la sphère académique et/ou socio-économique.

- **constituer une équipe et réaliser un projet ambitieux ayant un impact pérenne** sur le positionnement scientifique / technologique du laboratoire et/ou sur l'enseignement délivré par l'établissement porteur.
- permettre aux équipes de recherche, dans un enrichissement mutuel, d'acquérir rapidement et durablement, dans des domaines stratégiques pour l'établissement et la Région et à forte compétitivité scientifique, une **position internationale reconnue**.

Les chaires d'excellence sont ouvertes :

- aux **candidats « juniors »** : ayant soutenu leur thèse depuis moins de 10 ans au 1^{er} janvier de l'année du dépôt du dossier
- aux **candidats « séniors »** : chercheurs ayant acquis une excellente réputation scientifique internationale, souhaitant se positionner sur le site normand sur un poste d'enseignant-chercheur, de chercheur (DR), de professeur, (PR) ou de professeur associé.

Labels d'excellence :

Projet de recherche labellisé de **très grande qualité scientifique** et de taille significative pour la discipline considérée. Ces projets doivent permettre aux laboratoires porteurs d'accroître l'excellence et l'originalité scientifique de leur production, ainsi que le transfert vers les acteurs économiques.

Pour être éligibles à cette typologie, les projets de recherche déposés doivent :

- Soit être détenteur du label SEAL OF EXCELLENCE
- Soit avoir obtenu un financement national ou européen pour lequel l'intervention régionale est attendue et prévue dans le plan de financement initial
- Soit avoir reçu une expertise favorable dans le cas d'un appel à projet européen ou national d'envergure sans en avoir obtenu le financement (pour projet à périmètre normand), hors AAPG de l'ANR

Projets Emergents :

Un projet émergent se déroule sur **2 ans maximum**.

Il est porté par un **établissement unique** souhaitant qu'un chercheur ou une équipe de recherche puisse développer un **projet précurseur ou une nouvelle thématique**. Le porteur doit démontrer la cohérence du projet avec la politique scientifique de l'unité de recherche concernée, mais également toute la singularité du projet et la prise de risque encourue.

La thématique ne doit pas avoir fait l'objet d'un précédent financement.
Le projet est à estimer **entre 50K€ et 150K€ d'intervention régionale**.

Calendrier RIN 2021

AMI RIN 2021		Dépôt dossier de candidature	Expertise	COPIL Région - COMUE	Dépôt Plateforme Région	Commission Permanente prévisionnelle
RIN Doctorants 100% et 50%		Sur la plateforme COMUE du 16 novembre au 8 décembre 2020	Par les pôles de la COMUE du 16 décembre 2020 au 12 février 2021	Pour avis 22 février 2021	Par la COMUE jusqu'au 28 février 2021	CP Mai 2021
RIN Recherche	Plateformes (cofinancement FEDER et CPER)	Sur la plateforme COMUE du 16 novembre au 15 février 2021	Par les pôles de la COMUE jusqu'au 1er avril 2021	Pour avis Courant avril 2021	Par les établissements porteurs jusqu'au 30 avril 2021	CP Juillet/Septembre 2021 selon ouverture PO 2021-2027
	Labels d'excellence (cofinancement FEDER possible)	Sur RDV auprès du service Région - PESRT	Pas d'expertise	Présentation à chaque COPIL	Au fil de l'eau	Au fil de l'eau
	Chaires d'excellence (cofinancement FEDER possible)	Sur RDV auprès du service Région - PESRT	Par l'ANR 2 phases 15 février au 31 mars 2021 7 juin 2021 au 23 juillet 2021	Présentation à chaque COPIL	Au fil de l'eau	Selon expertises ANR
	Projets émergents (cofinancement FEDER possible)	Sur la plateforme COMUE Du 16 novembre 2020 au 25 janvier 2021	Par l'ANR du 1er février au 15 mars 2021	Pour avis Courant avril 2021	Par les établissements porteurs jusqu'au 30 avril 2021	CP Juillet/Septembre 2021 selon ouverture PO 2021-2027

Projets collaboratifs - Emergence innovation :

Un projet collaboratif d'innovation est un projet de recherche et/ou de développement novateur et audacieux, regroupant au moins deux partenaires dont une entreprise implantée en Normandie et présentant une situation financière saine, et un laboratoire académique normand.

Critères:

- Organisation du partenariat: Qualité et complémentarité du consortium, qualité de la collaboration
- Qualité et ambition scientifique: caractère novateur, originalité, clarté, méthodologie
- Impacts retombées: Action de transfert de technologie et d'innovation vis-à-vis du monde socioéconomique

Modalités:

- 2 à 3 AMI dans l'année
- Appui et relais des pôles de compétitivité, filières...
- Aide max 300K€
- Complémentarité avec les AAP nationaux PSPC et PRCE (ANR)

Les dossiers de candidature seront disponibles prochainement
sur le guides des aides de la Région

<https://aides.normandie.fr>

Et toujours, pour toutes questions
Contact : dispositifsESRI@normandie.fr



RÉGION
NORMANDIE

Contact Direction de la Communication

Site de Caen

Abbaye aux Dames
Place Reine Mathilde
CS 50523 - 14035 CAEN Cedex 1
Tél. : 02 31 06 98 55

Site de Rouen

5 rue Robert Schuman
CS 21129 - 76174 ROUEN Cedex
Tél. : 02 35 52 57 06

communication@normandie.fr